**L'ASSOCIATION LOGEMENT ECOUTE ACCUEIL (LEA) INTERVIENT AUPRÈS DE FEMMES EN GRANDE DIFFICULTÉ.**

# LEA : UNE PORTE OUVERTE AUX FEMMES

Le projet était en préparation depuis 18 mois. A son origine, deux femmes, deux Yerroises, Marianne Srhir, conseillère municipale chargée des droits des femmes et Patricia Rouff-Oliver, femme d'affaires depuis longtemps intéressée par l'idée de venir en aide aux femmes. Enfin, en mars 2010, LEA est née. Cette association « Loi 1901 » s'apparente en termes de statut à ceux de l'Epic'Y erres : association à but non lucratif, soutenue et subventionnée par la Ville. Le but de LEA est de venir en aide aux femmes en difficulté de toute nature : urgence, violence, désespoir, solitude.

## Un partenariat avec le CCAS

Tous les mardis matin, l'association, présidée par Patricia Rouff-Oliver, tient une permanence au CCAS : *"à ce jour, sans avoir fait aucune communication, nous avons déjà traité une vingtaine de dossiers, rien que par le bouche-à-oreille"*, explique la présidente, *"pour l'instant, chaque dossier a été très différent."* Les femmes qui se présentent à LEA rencontrent la plupart du temps des problèmes dont il est difficile de se sortir sans une aide extérieure.
*"Nous intervenons grâce à notre réseau de connaissances, qui comprend des avocats, des policiers, des aides sociales, des psychologues, etc."* poursuit Patricia Rouff-Oliver. Une véritable chaîne de solidarité s'est mise en place autour du projet, réunissant des acteurs qui agissaient jusque-là individuellement. LEA travaille également avec V al d'Yerres Emploi, ainsi qu'avec l'ensemble des services du CCAS. Lors des permanences, la présidente reçoit les femmes en toute confidentialité, accompagnée de la secrétaire et de la trésorière de l'association, mesdames Salort et Danelli.

## Un toit pour les urgences

Si la majorité des dossiers peut être dénouée depuis un bureau et en quelques semaines, certaines urgences, en particulier les violences conjugales, nécessitent une intervention rapide. Afin de mettre à l'abri les femmes souffrant de situations extrêmes (mise à la rue, violences de tous types), LEA bénéficie d'un logement à Yerres, permettant d'accueillir une maman et ses enfants. Cette alternative au placement à l'hôtel assure une protection de ces familles provisoirement.

*"Les dossiers sont étudiés au cas par cas"*, précise Patricia Rouff-Oliver, *"il n'est bien sûr pas question de remettre à la rue une femme avec ses enfants pour qui nous n'aurions trouvé aucune solution."*

*Logement Ecoute Accueil (LEA), tous les mardis de 9h à 12h au Pôle Social (CCAS) 2 bis rue du Stade. Tél. 06 50 179 179. Courriel : lea@yerres.fr*
*Vous pouvez envoyer des dons à l'association (déductibles des impôts) : 7 rue du Stade, 91330 Yerres.*

### Question à Marianne SRHIR
**conseillère municipale chargée des droits des femmes**

**Pourquoi une aide réservée aux femmes ?**
*"Tous les 2 jours et demi, en France, une femme meurt sous les coups de son compagnon. Ce chiffre intolérable montre que les femmes possèdent encore un statut fragile au sein de notre société. D'après le Commissariat de Montgeron, environ 70% des problèmes familiaux enregistrés par la Police concernent les femmes : chassées de chez elles, démunies de tout moyen de paiement par leur compagnon, violentées physiquement ou moralement, harcelées, ou dont les enfants ont été enlevés par le père. Pour ces femmes, pousser les portes pour demander de l'aide représente un grand pas. Souvent accompagnées de leurs enfants, elles ont besoin d'un accueil compréhensif, et d'interlocuteurs qui leur apportent des solutions rapides et globales."*

*A noter, la lutte contre la violence faite aux femmes a été déclarée « Grande cause nationale 2010 » en France.*
*Un numéro national a été créé pour signaler une violence conjugale : le 39 19.*

## À SAVOIR

### Des biberons « 0% BPA »

**Cette inscription parle davantage aux jeunes parents qu'aux non-initiés. Elle se trouve notamment sur les biberons et indique que le produit ne contient pas de « bisphénol A ». Cette substance chimique, présente dans la fabrication des plastiques, est soupçonnée d'être un perturbateur hormonal. Les crèches familiales et collectives d'Yerres utilisent depuis avril 2008 des biberons en verre (donc sans BPA), ont changé leurs vaisselles en plastique et incitent les parents à utiliser des produits sans bisphénol A. En avril dernier, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments a réclamé que les industries mettent au point un substitut du BPA afin d'en limiter son usage dans les produits destinés à l'alimentation. Plusieurs pays ont déjà interdit la vente de produits contenant du BPA.**